



PROGRAMME SSIAP 3 complémentaire

OBJECTIFS

Acquérir la qualification Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes SSIAP 3 par équivalence.

PUBLIC VISE

Toute personne souhaitant obtenir le diplôme de Chef de Service de Sécurité Incendie.

Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec notre centre de formation afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation (proalpformation@orange.fr).

PRE-REQUIS

- ◆ Etre titulaire du PRV 2 ou du Brevet de prévention ou bien de l'attestation du ministre de l'intérieur
- ◆ Etre titulaire du PSC 1 de moins de 2 ans ou du SST ou bien du PSE en cours de validité
ou
- ◆ Etre titulaire du DUT « hygiène et sécurité environnement : option protection des populations - sécurité civile ».

DUREE

24 heures

EFFECTIFS

1 à 10 personnes

Le nombre peut être fixé à 12 personnes maximum pour l'examen.

LIEU : locaux de Pro Alp'Formation et/ou locaux de l'entreprise en intra

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'EVALUATION

- ◆ Les cours sont dispensés dans la salle de cours dédiée de PRO ALP'FORMATION
- ◆ Dispense de cours sur support informatique (Power Point) et photocopies.
- ◆ Des QCM (questionnaires à choix multiples) QUIZZ sont réalisés régulièrement.
- ◆ Travail en sous-groupes
- ◆ Le suivi des cours dispensés est réalisé à partir du livret pédagogique remis en début de session.

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Intervenants avec une qualification minimum de SSIAP 3.

Le formateur peut également intervenir s'il est expert reconnu dans le domaine de compétence à traiter.

DISPOSITIF D'EVALUATION

L'évaluation consistera en un examen théorique et un examen pratique devant un jury visant l'obtention du diplôme de Chef de service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP 3). Le jury sera présidé par le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours ou bien son représentant.

L'épreuve écrite consistera en un QCM et la rédaction d'une notice technique de sécurité.



L'épreuve orale consistera en une interrogation sur la pratique quotidienne de la fonction de chef de service.

PROGRAMME DETAILLE

- ◆ **Le feu et ses conséquences (4h)**
 - Le feu
 - Le comportement au feu
 - La mise en oeuvre des moyens d'extinction

- ◆ **Le management de l'équipe de sécurité (12h)**
 - L'organisation du service
 - La fonction d'encadrement
 - Les notions du droit du travail
 - Les notions de droit civil et droit pénal

- ◆ **Le budget du service de sécurité (8h)**
 - Le suivi budgétaire du service
 - La fonction achat
 - La fonction maintenance

NOTRE CONSEIL

La réussite passe par un investissement important et régulier tout au long de la formation

Cette formation qualifiante et certifiante est éligible au CPF

